



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conservation

Question écrite n° 42310

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le dossier du cimetière juif médiéval de Ennezat (Puy-de-Dôme), situé en Auvergne. En effet, les actualités régionales viennent de rappeler que cette commune comportait le cimetière juif, le plus ancien de notre pays, qui mériterait d'être préservé grâce à une intervention des pouvoirs publics et des collectivités locales et des instances de la communauté juive de France. L'intérêt historique, notamment pour le patrimoine religieux du judaïsme n'est plus à prouver, mais mérite d'être promu très rapidement. Il pourrait s'avérer judicieux de confier une mission officielle (de la ministre de la culture) en collaboration avec le Conseil Représentatif des Institutions Juives de France, pour obtenir une proposition réaliste et raisonnable. Il lui demande donc si elle compte répondre à cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42310

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2009, page 1495

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)